Vol IV MORINVILLE Alberta, 16 Janvier 1913 No 46

LE PROGRES

M.-Eugene Chartier, Directeur "Aux Energiques l'Avenir"

L'ESPRIT DE PARTI
...ET...
"LE GOUFFRE DU MILITARISME"

Depuis que la démocratie a réussi en ce dernier siècle à exercer une influence directe sur ceux qu'elle choisit pour la gouverner elle espérait peu à peu enrayer quelques unes des fléaux qui affligent les nations d'aujourd'hui.

Hélas! il semble que plus la civilisation augmente, plus la democratie devient son propre esclave, c'est-à-dire qu'elle se laisse gouverner par les sentiments superficiels plutôt que par une raison bien approfondie des problèmes qui pourrait lui donner son vrai bonheur. Il en sera donc des nations comme des individus! Le sentiment l'emporte sur la raison! L'intérêt particulier prime l'intérêt général! L'esprit de parti triomphe de l'intérêt national.

Quand donc le peuple choisira-t-il des hommes qui le guideront d'après son bon sens au lieu que par ses appétits? Quand donc aurons-nous des hommes d'Etat au lieu de politiciens? Il est temps que les vrais démocrates éduquent le peuple et lui apprennent à choisir comme chefs non des politiciens qui faussent les principes et les faits, entortillent les arguments, aveuglent l'opinion afin de conquérir le pouvoir pour satisfaire leurs appétits et leurs ambitions mais de vrais hommes d'État. Choisissons des hommes qui envisagent les problèmes, questions publiques et nationales en homme d'État et en patriotes qui travailleront pour le pays et non pour le parti.

L'esprit de parti est un des plus grands maux de la civilisation moderne. Il avili l'esprit patriotique et l'indépendance des idées. Il éloigne du gouvernement les esprits sérieux et expérimentés. Cet esprit de parti est devenu tel qu'il est devenu plutôt une profession semblable à celle de la police. Il crée une rivalité entre deux factions dont le but est plutôt d'arriver par la corruption et par la dégradation de tout ce qu'une démocratie a de bon, de noble et de grand.

De plus ce malheureux esprit dénature, fausse les problèmes et questions qui devraient être en dehors de la politique et n'être envisagés qu'au point de vue national.

La preuve? Rappelons-nous ce qui s'est passé aux dernières élections où le peuple devait se prononcer sur un problème économique important pour le Canada. Inutile de rappeler cette hideuse campagne électorale. Regardons ce qui se passe à Ottawa aujourd'hui.

Nos députés ont amené et créé un problème d'une importance telle que l'avenir du pays et les générations futures devront peut-être maudire la génération présente.

Le lecteur comprendra que nous voulons parler du militarisme où ce projet de contribution ou de marine veut nous embarquer. La façon dont nos hommes du gouvernement envisagent et proposent ce problème nous l'analyserons non au point de vue de parti ni avec des arguments trompeurs, mais à la lumière du bons sens, de l'histoire, de notre situation géographique de notre intérêt économique et national.

D'abord devons-nous aider l'Angleterre? Devons-nous nous lancer dans le militarisme? Si oui est-ce par une marine canadienne ou par une contribution en argent. Y a-t-il necessité d'une telle politique? Y a-t-il vraiment urgence? Cette politique et ses résultats, nous l'étudierons dans un prochain article.

L. A. GIROUX

Un Desastreux Incendie

Dimanche dernier, le feu a détruit en entier les abattoirs de P. Burns et Cie, à Calgary. Les dommages se calculent dans les $2,000,000; on estime que c'est le plus vaste incendie que nous ayons vu dans l'Ouest Canadien.

Les abattoirs de Burns étaient les plus vastes du pays. Au moment de l'incendie, ils contenaient 15, à 20,000 carcasses.

Le feu a été découvert vers midi et demi, dimanche. Tout l'étage inférieur était en flammes. Le feu s'est communiqué avec rage au département des graisses et de là à tout l'édifice.

Burns a des succursales à Edmonton et à Vancouver.

La propriété détruite était entièrement assurée. L'assurance sur les marchandises se montait à $1,000,000.

M. Burns, le principal actionnaire est à Toronto, mais la population de Calgary espère qu'il recommencera les travaux de construction aussitôt que la température le permettra.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES
Notes Politiques

Mardi le 14, nos députés, après un repos de près d'un mois se sont remis à l'œuvre. Melle Violet Asquit, fille du premier ministre d'Angleterre, était présente dans la galerie de l'orateur.

M. Guthrie, député libéral de Wellington Sud, a ouvert le débat en attaquant le gouvernement. Il a établi par M. Asquit la supériorité de l'Angleterre sur les mers et par l'Hon. Churchill, le désir du gouvernement impérial de voir lespuissances établir leurs propres marines, au lieu de contribuer par des montants d'argent. Il proposé l'adoption d'une politique purement navale.

M. W. S. Middleboro, conservateur de North Grey, a donné la réplique à M. Guthrie, prétendant que la contribution de 35,000,000 aurait un excellent effetdans les forces navales anglaises. Le député de North Grey a combattu avec beaucoup de vigueur la supériorité d'une marine essentiellement canadienne, comme remède à la situation. Agir ainsi serait prétendre qu'il n'existe aucune urgence et ignorer les conseils et les vœux de l'Amirauté. Ce que l'Angleterre désire pour le moment, ce sont des navires de guerre, pour prendre place dans la flotte de la Mer du Nord. M. Middleton a terminé en priant Sir Wilfrid de joindre le gouvernement sur la politique navale de M. Borden et de passer ainsi le bill à l'unanimité.

L'hon. Rodolphe Lemieux a attiré l'attention du Gouvernement sur l'établissement d'un système de colis postaux. L'Hon. L. P. Pelletier, le Ministre des Postes a répondu qu'il étudiait cette question et qu'il était probable que le gouvernement y apporterait une attention spéciale, dès cette session. Six ou sept députés, conservateurs et libéraux, se sont déclarés en faveur de ce système. Le Ministre des Postes a déclaré qu'il apportait une attention spéciale au système adopté aux Etats-Unis, il ne désire point agir dans l'obscurité et veut le Canada sur un pied d'égalité avec toutes les autres nations dans l'organisation postale.

Il est temps, ont déclaré plusieurs députés, de réduire les frais de malle, qui sont exagérés dans ce pays.

"Un colis, a dit M. Lemieux, peut être expédié de Londres, Angleterre, à Vancouver, meilleur marché, qu'il peut l'être de London, Canada à Vancouver"

Une réforme s'impose sans retard.

UNE CATASTROPHE

(Depêche spéciale)

Au moment où nous allons sous presse, ce soir, un incendie des plus considérables dévaste la "Canadian Consolidated Rubber Co." et se propage rapidement au bloc Lachambre, au coin de la Quatrième et de l Avenue Peace. On estime que les dommages s'élèveront à un quart de million.

On nous apprend, quelques instants plus tard que trois personnes sont mortes dans cet incendie et que le chef Lauder est sérieusement blessé.

On croit qu'il y a plus de victimes dans les décombres et une organisation est faite pour rechercher les cadavres après que les flammes seront sous contrôle.

Le feu se propage avec une rapidité effroyable et les pompiers ont beaucoup de peine à travailler. La pression de l'eau est insuffisante et on craint une terrible conflagration.

C'est le plus gros feu que nous ayons eu dans la Capitale de l'Alberta.

HOTEL INCENDIE

Ce soir, un téléphone de Saint-Emile nous annonce que l'hôtel Fortin a été visité par le feu. Les dommages se montent dans les deux à trois cents piastres. M. Dupaul a du sortir de la maison en se trainant sur les genoux pour ne pas étouffer dans la fumée.

BON VOYAGE! ET SUCCES!

M. l'Abbé Ethier, résemment nommé missionnaire colonisateur pour l'Alberta Centrale, nous quitte aujourd'hui pour se rendre à Montréal, où il aura ses bureaux au No. 306 de la rue St-Antoine.

Ce n'est pas sans un chagrin très vif que nous voyons s'éloigner M. l'abbé Ethier. On n'a point vécu quinze années durant dans une paroisse, sans s'attacher beaucoup d'estime et même d'affection. Il a été pour ses paroissiens un véritable père et nul ne le voit partir sans éprouver un profond chagrin.

Heureusement, M. Ethier, chargé d'une mission difficile et délicate, s'éloigne pour mieux nous rapprocher de nos compatriotes de la Province de Québec. En effet, il y dira la vérité sur notre contrée admirable et son expérience ne pourra que lui aider à convaincre nos pères de la vieille Province à venir nous rejoindre.

A nous qui avons vécu dans l'une et l'autre de ces provinces, la comparaison ne peut pas être à l'avantage de notre contrée navale.

Aux forts, aux énergiques, l'avenir est dans l'Alberta!

M. l'abbé Ethier, en compagnie du Révérend Père Giroux, O. M. I. donnera des series de conférences sur les richesses de notre pays. Dès le 28 fevrier, il y aura une grande excursion, partant de Montréal pour venir jusqu'à Edmonton, Morinville, Grouard et autres centres de l'Aberta.

Nous souhaitons à M. l'abbé Ethier, que cette première excursion soit un véritable succès. D'avance, nous lui donnons notre concours plein et entier.

Nous invitons aussi tous nos abonnés de la Province de Québec, (ils sont au nombre de cinq cents) d'aider nos missionnaires colonisateurs dans leur œuvre.

M. l'abbé J. A. Ethier, recevra désormais toutes correspondances ou demandes d'information, au No. 306 de la rue St-Antoine, à Montréal.

Et nous qui aimons l'Alberta, qui avons l'avantage d'en connaître les richesses, donnons à M. l'Abbé Ethier, les adresses de nos parents et de nos amis, déjà tentés par la notoriété de notre province adoptive.

A. M. Ethier, le digne curé de Morinville durant de nombreuses années et désormais le zélé missionnaire colonisateur, nous offrons nos vœux bien sincères.

BON VOYAGE ET SUCCÈS!

EDMONTON
Soiree des Artisans du 12 Janvier

Honneur aux organisateurs de cette soirée et particulièrement à l'Hon. P. Lessard, Président de la société, choisi pour la diriger. Elle a atteint tout ce qu'on pouvait désirer de mieux: comme musique, de beaux morceaux choisis avec soin ont été chantés et joués par M. LaRivière, par Melle Humbert et son frère Léon, par le Dr. Sabourin et Mad. Sabourin, M. Desjardins a joué un morceau de flute silencieuse du plus haut comique. M. Boisleau, père, à fait une conférence bien sentie sur les nécessités de l'Union en général et surtout pour les Canadiens-français. Ce discours mériterait d'être reproduit en entier, mais nous nous bornerons a rapporter sa comparaison avec un fil de soie, qui, isolé, se casse sans efforts tandis que réuni à d'autres, forme des cables que rien ne peut briser. Nous avons ensuite entendu M. J. H. Gariepy, père qui nous a raconté son arrivée à Edmonton il y a 21 ans.

Toutes les personnes qui voudraient faire partie de la Société des Artisans Canadiens peuvent s'adresser à Mr. Kerouac, secrétaire de la Société, 625 avenue Namayo ou se présenter à la prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 29 Janvier, à 8 heures du soir dans le soubassement de l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Kinistino.

N'oubliez pas que cette société a pour but de procurer à ses membres l'UTILE ET L'AGREABLE, et nous faisons un vigoureux appel à tous pour s'y joindre. Personne ne le regrettera.

PERSONNEl

L'Hon. P. Lessard à quitté la maison qu il occupait, 5eme rue No. 482, pour aller habiter sur la 21eme, et a loué cette maison à M. J. LeCerf, qui se dispose à y louer des chambres bien garnies pour personnes de bonne société qui veulent avoir un logement agréable dans le meilleur centre d'Edmonton.

LE FEU A EDMONTON

La capitale a été visitée par un vaste incendie, samedi après-midi. Le "Reed's Bazaar", au coin de l'Avenue Jasper et de la Deuxième, a été complètement détruit Les bureaux et magasins suivants ont été affectés sérieusement.

Les Frères Laflèche, les tailleurs que nos lecteurs connaissent bien, ont été dans l'obligation de déménager leur mobilier.

Le bureau d'immeuble Sage-Appleton a pratiquement tout perdu.

Durant au delà d'une heure les tramways ont été arrêtés, mais grâce à des petits ponts en fer, posés sur les boyaux, on a pu rétablir la circulation.

Le théâtre que M. George Brown est à construire sur la deuxième, en arrière du "Reed's Bazaar" a été aussi fort endommagé.

LES DERNIERES NOUVELLES
Un Dementi

T. Eaton et Cie ont dénié la rumeur qu'ils avaient acheté un site à Moose Jaw pour y établir une succursale.

La Duchesse

Les derniers bulletins de l'hôpital Victoria, à Montréal, annoncent que la Duchesse de Connaught, sérieusement malade depuis quelques jours, se rétablit peu à peu.

Le sou a Saskatoon

La chambre de commerce de Saskatoon a décidé d'introduire le sou dans les affaires commerciales On prétend réduire ainsi le coût de la vie pour le pauvre.

Auto en feu

A Saskatoon, un auto de $7,500 propriété de l'échevin MacDougall, a été détruite par le feu, hier après-midi.

Pour la sante

L'Hon. Dr. Roche, ministre de l'Intérieur, présentera un bill demandant la création d'un département d'hygiène.

La milice

$7,558,284 ont été dépensés l'an dernier pour fins militaires, d'après le rapport du Col. Sam Hughes, à la Chambres des Communes.

Pour obeir a l'Eveque

A Montréal, la Compagnie d'Opéra a décidé d'abandonner l'opéra "Zaza," sur demande spéciale de Mgr. Bruchési.

SERMON DU REVEREND MONSIEUR J. A. ETHIER

(Suite)

N'est-ce pas à ses prêtres que Dieu confie ce qu'il a de plus cher: Sa gloire à soutenir, sa loi sainte à publier, sa gloire à distribuer aux âmes pour les sanctifier et les sauver.

Ami de Dieu, ministre de Dieu, ambassadeur de Dieu, homme de Dieu, son adorateur public, le propagadeur de son culte, le défenseur de sa gloire: homme de Dieu le Père pour lui donner des enfants et les préparer à son royaume; homme de Dieu le Fils pour utiliser son sang répandu au calvaire et appliquer aux hommes les mérites infinis de la Rédemption; homme de Dieu le Saint Esprit pour purifier et sanctifier les coeurs.

Mes frères, voilà le prêtre dans sa dignité. Je vous le demande, est-il une dignité comparable à celle-là ? Plus l'homme est près du Souverain et plus il est grand lui-même car la Majesté du monarque rejaillit nécessairement sur ceux qui l'approchent.

Aussi les docteurs de l'Eglise, les saints exaltent à l'envie la dignité sacerdotale. Ecoutez Saint Bernard qui les résume tous. Parlant à ses frères dans le sacerdoce il s'écriait : " Que le privilège de votre ordre est magnifique. Dieu vous a mis au dessus des rois et des empereurs que dis je, il vous a préférés a ses anges, à ses arcanges."

Oui, cher confrère, permettez-moi de vous le redire, l'Ordre que vous avez reçu il y a un instant est magnifique et aujourd'hui même après cette cérémonie si imposante lorsque vous sortirez de l'église vous serez plus grand que tous les grands de la terre parce que vous serez le prêtre du Très-Haut.

Mes frères, si Dieu a placé le prêtre tout près de lui, s'il a voulu, pour ainsi dire partager avec lui les honneurs de son trône en l'établissant son agent ici-bas, il lui a donné, par là-même, des droits à la considération qui est due aux représentants d'une si haute puissance.

En effet, voyez ce qui se passe dans le monde. Nous entourons de respect les ambassadeurs des princes de la terre, mais alors quelle vénération plus grande ne devons nous pas avoir pour le prêtre, l'ambassadeur, le représentant de Dieu, le Prince des princes.

St-François d'Assises était bien pénétré de ce respect dû au prêtre quand il s'écriait : Si je rencontrais à la fois un ange et un prêtre, c'est le prêtre que je saluerais le premier.

Il le comprenait aussi ce grand chrétien, homme du monde qui se tenait toujours découvert devant son fils prêtre et se plaisait à dire ; "Depuis que mon fils a reçu l'onction sainte il est bien plus grand que moi." Quelle parole, et quel exemple on y trouve réunis toutes les vielles traditions de la Patrie chrétienne. Mes frères, ces nobles traditions conservons les toujours et respectons le prêtre.

II— Le prêtre est grand par sa puissance. — Cette puissance lui vient du ciel comme sa dignité. Aussi pour la mesurer cette puissance sacerdotale, il faut s'élever au dessus des petitesses de la terre; il faut centempler lé prêtre dans ses fonctions sublimes.

" Sacerdos alter Christus " Le prêtre est un autre Christ, a dit Saint-Augustin et rien n'est plus vrai. Bénissant ses apôtres pour la dernière fois, le Divin Sauveur leur a dit et dans leur personne à tous les prêtres à venir "Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre, eh bien! comme mon père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez donc prêcher mon Evangile à toute créature; apprenez à tous à garder mes commandements; baptisez les hommes les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siécles."

Le prêtre est donc revêtu des pouvoirs de Jésus-Christ lui-même, il ne forme avec lui qu'une seule personne morale et dès lors il est son continuateur, il exerce le même ministère ici-bas. Voyez en effet, Jésus Christ a enseigné, le prêtre enseigne lui aussi. Jésus-Christ a remis les péchés, le prêtre pardonne lui aussi et absout, Jésus-Christ a offert en holocauste son corps et son sang; chaque jour le prêtre offre le même sacrifice. C'est surtout en chaire, au tribunal de la pénitence et au saint autel que la puissance du prêtre apparait dans tout son éclat. En chaire, le prêtre est l'homme de la vérité, il enseigne la science la seule grande, indispensable, la science de la religion la science du salut. Cette science vient de Dieu, de Jésus-Christ elle est dans la Bible et l'Evangile, livres sacrés et vénérés depuis des siècles. C'est là que le prêtre étudie longtemps sous la direction de l'Eglise et quand il s'est pénétré de cette science divine il s'en va de par le monde, partout il enseigne. Il enseigne avec autorité dit l'apôtre ; " Tanquam potestatem habeus " Pourquoi ? Mais parce que Jésus-Christ l'a fait prêtre pour enseigner ses frères; parce que la parole qu'il annonce n'est pas la sienne, mais celle de Dieu. Le prêtre enseigne à tous parce que la parole de Dieu est nécessaire à tous : aux justes pour avancer dans la justice ; aux tièdes pour les réveiller de leur engourdissement ; aux pêcheurs pour les convertir et les ramener à Dieu

(A suivre)

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(36)

Sans-le-Sou retourne au fond de cette sorte d'appentis, et guidé par les plaintes trouve un second corps.

Il l'apporte et le présente à sa femme en disant :

"Prenez soin de cette enfant, ma chère Claudia."

C'est une ravissante jeune fille dont les admirables cheveux blonds apparaissent parsemés de terre et de graviers, et dont les grands yeux bleus, rougis par les larmes, ont une poignantes expression de terreur et de souffrance.

Elle n'a plus de voix, et c'est à peine si à ce doux contact de femme, si à ces paroles émues qu'elle perçoit difficilement, si à ces soins qu'on lui prodigue, elle peut répondre par un mot :

"Merci, madame... oh ! merci!,
"Sauvez mon frère !"

Il n'y a plus personne sous la plate-forme.

"C'est bien, Rama ; laissez aller, mon ami," dit Sans-le-Sou à l'éléphant.

Et celui-ci, comme s'il eût compris cet ordre proféré en français, laisse retomber doucement le lourd assemblage de poutres et de planches.

Après une petite claque d'amitié sur la trompe de cet auxiliaire si docile et si puissant, le capitaine aide sa femme à soigner l'adolescent qu'il vient de sauver.

Mrs. Claudia lui fait respirer un petit flacon de sels qui ne la quitte jamais.

Le capitaine lui frictionne les mains, les bras et les tempes.

Malheureusement, tous leurs efforts sont pour l'instant inutiles.

La jeune fille éclate alors en sanglots et s'écrie d'une voix brisée :

"Oh ! madame... est-ce que mon frère... mon Patrick serait mort... non ! c'est impossible...

"Nous sommes déjà si malheureux !

—Calmez-vous, mon enfant, répond avec son exquise douceur la jeune femme.

" Non, votre frère n'est pas mort... nous allons le rappler à la vie...

—Que vous êtes bonne et quelle reconnaissance nous vous devons?...

"Pensez donc, madame, nous sommes seuls... nous avons perdu il y a huit jours, notre mère assassinée...

—Pauvres enfants ! murmure la jeune femme dont l'œil se mouille d'une larme.

Et nous allions, dans ce convoi d'émigrants, rejoindre à Peschaver notre père, officier au régiment de Gordon.

Mrs. Claudia pressentait l'atroce misère de ces enfants réduits ainsi avec les meurt-de-faim.

Mary continuait, sanglotant toujours.

" Le train, qui marchait pourtant bien lentement, a déraillé...

" Nous avons senti un grand choc... nous nous sommes jetés au bras l'un de l'autre... croyant que c'était la fin... et puis... je ne sais plus...

—Prenez courage, mon enfant, dit à son tour le capitaine.

" Cette catastrophe, qui fait, hélas ! tant de victimes, terminera, n'en doutez pas, les injustes souffrances que vous endurez. "

Le fakir, les deux marins et les deux mahouts qui pendant ce temps essayaient de dégager quelques malheureux hurlant sous les débris, revenaient en courant, après s'être écartés un peu.

"Alerte ! Sahid... alerte ! cria le fakir.

—Quoi ?... Qu'y a t-il ?

—Un train de secours arrive et stoppe en ce moment.

" Il amène des soldats-pionniers, des policemen et certainement des magistrats...

—Alors, fit Sans-le Sou, il est prudent de battre en retraite.

" Je suis très bien connu là-bas.

"Mais qu'allons-nous faire de ces deux enfants ?

—Pouvez-vous le demander, mon ami ? dit la comtesse avec vivacité.

" Mais je compte bien les emmener avec nous...

" Voyez ! c'est à peine si ce pauvre petit commence à ouvrir les yeux."

Les paupières de Patrick se soulevaient, en effet, imperceptiblement, et un souffle insaisissable s'exhalait de ses lèvres.

" Il vit ! il vit ! s'écria Mary en saisissant une main de Mrs. Claudia et en la serrant nerveusement.

—Alerte !... alerte !..." fit de nouveau le fakir en laissant tomber sur les enfants un étrange regard.

Sans-le-Sou, comprenant l'imminence du danger qu'il courait à être reconnu, saisit Patrick, l'enleva comme une plume, franchit lentement l'échelle collée par le fakir au flanc de Rama, et déposa, avec d'infinies précautions, le jeune garçon dans le houdah.

" A votre tour, mon enfant, dit-il à Mary.

" Vous sentez-vous de force à monter seule ?

En vraie fille de soldat, énergique et résolue, Mary se raidit, fit appel à toute sa volonté et, bien que brisée par la catastrophe, rejoignit son frère.

Mrs. Claudia grimpa à son tour. Puis Marius, puis Johnny, puis le fakir, puis les mahouts...

Le houdah, heureusement solide, était bourré à éclater.

Le mahout fit entendre son sifflement, et Rama, comme s'il eût compris le péril menaçant ses nouveaux amis, s'élança à toute vitesse dans la jungle, sans même paraître sentir ses blessures qui saignaient de tous côtés.

IV

L'Inde, qui est par excellence le pays des castes, est aussi, par une conséquence toute logique, le pays classique de la servitude.

Et quoi qu'aient pu faire les Anglais pour niveler ces castes séculairement hiérarchisées, elles n'en ont pas moins subsisté, depuis la conquête, avec leurs lois, leurs formules, leurs préjugés et leur tyrannie.

Les Anglais ont pu décréter l'égalité entre tous leurs sujets de l'empire indo-britannique ; les sujets n'en restent pas moins, entre eux, assujettis à cette hiérarchie dont ils ne veulent même pas s'affranchir.

Ces grandes castes héréditaires sont en principe au nombre de quatre : 1 celle des brahmanes d'où sortent tous les prêtres ; 2 les ksattriyas ou guerriers ; 3 les vaicyas ou commerçants et agriculteurs ; 4 les soudras ou serviteurs.

De ces grandes familles sont issues les sous-castes qui se rattachent à chacune d'elles, qui se sont multipliées à l'infini, et au milieu desquelles il est du reste impossible de se reconnaître.

Toutes ces catégories d'individus, même les plus infimes parmi les dernières, ont leurs privilèges et jouissent d'une certaine considération.

Toutes, sauf une seule, celle dont le nom évoque la pensée de misère poignante, d'injustice abominable et de compassion, hélas! trop justifiée : celle des parias !

Ce mot, qui a acquis par analogie une triste signification, vient, disent les étymologistes, du mot " Para " qui, en sanscrit comme en grec, signifie : "hors de" ou du tamoul " pareyers, hors de classe."

—Les parias constituent donc à proprement parler, la classe de ceux qui n'en ont pas !

Ce sont les maudits, les infâmes, les impurs, dont le contact est à ce point immonde que, même involontaire, il nécessite des prières, des purifications, des pénitences.

Et cette répulsion va si loin, que les prêtres, les " deux fois nés " les " dwidjas," ne peuvent pas, même pour les châtier, les toucher à longueur de bâton.

Le paria est donc la personnification de cette déchéance, de cette abjection physiques et morales dont les excommuniés, au moyen âge, se voyaient frappés par la sentence ecclésiastique.

(A suivre)

CAUSERIE FEMININE

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

LES HUITRES

Chacun sait que les huitres ne doivent se manger que pendant les mois dont le nom contient la lettre R, c'est-à dire de septembre à avril. A l'époque du frai, qui a lieu en été, durant les mois privés de la lettre R, elles sont malsaines et il serait imprudent, pendant les villégiatures au bord de la mer de ne pas s'en abstenir.

On les sert avant ou après le potage, avec des quartiers de citron ou une sauce composée de vinaigre blanc, de poivre et d'échalote hachée.

Quand elles sont fraiches, les huitres sont les meilleures troupes légères que vous puissiez mettre en avant pour engager le combat gastronomique. Ayez soin, toutefois, de ne pas en abuser, non par crainte de vous faire du mal, mais parce qu'il est reconnu, par expérience, qu'après deux douzaines elles ne flattent plus le goût et ne stimulent plus l'appétit.

Il ne faut ouvrir les huitres qu'au moment de les manger. On se sert pour cela d'un couteau à lame courte et forte, non aiguisée que l'on introduit dans la jointure de la coquille tenue à plat dans la main gauche protégée par un linge. On doit veiller, en ouvrant les huitres, à ne point les détacher de sa coquille, ce qui ne doit se faire qu'en les mangeant, et surtout ne pas ouvrir avec la pointe du couteau un cloaque caché dans l'épaisseur de l'écaille intérieure qui contient une eau dont la saveur est extrêmement désagréable.

Pour les personnes qui aiment les huitres marinées, pour être servies en hors d'œuvre, je recommande la recette suivante: On les sort avec soin de la boite ou du petit baril: on les lave et on les sert sur une sauce d'échalotes hachées menues, avec vinaigre, poivre, huile, fines herbes, jaunes d'œufs durs écrasés, en hachant les blancs pour en faire des petits tas que l'on alterne avec les jaunes et le fines herbes.

Il arrive quelque fois que les huitres de provenance douteuse, ou de parcs plus ou moins salubres, occasionnent des coliques et tous les symptômes d'un empoisonnement. Il faut, dans ce cas, administrer quelques tasses de thé et un peu de citrate de magnésie.

Les huitres les plus saines procurent quelquefois de petits malaises à certaines constitutions. Ainsi, des personnes éprouvent, après l'absorption, des démangeaisons insupportables, d'autres, de légères coliques, et, cela, chaque fois qu'elles ont la tentation d'en manger. Le mieux, dans ce cas, est de s'en abstenir complètement ou de satisfaire sa fantaisie en mangeant des huitres cuites.

Pour ces déshérités, voici quelques bonnes recettes, dont les gourmets profiteront aussi.

Les fermes experimentales du Dominion

Le service des fermes expérimentales du Dominion comprend, outre la ferme centrale d'Ottawa, les fermes et stations annexes aux endroits suivants:

Charlottetown, I. P. E. Nappan et Kentville N. E. Cap Rouge et Ste-Anne de la Pocatière, Qué. Brandon, Man. Indian Head, Rosthern et Scott, Sask, Lethbridge et Lacombe, Alta, Agassiz, Invermere Sidney, C.B.

Pour faire connaitre au pays la nature et la portée des travaux exécutés sur ces fermes dans l'intérêt de l'agriculture leur directeur M. J. H. Grisdale, qui a remplacé l'année dernière le docteur Saunders, a été prié, au cours de la dernière session du Parlement, d'en faire un exposé complet devant le comité permanent d'agriculture et de la colonisation. Après une description plus ou moins détaillée des fermes et de leurs travaux M. Grisdale, par les réponses qu'il a faites à un grand nombre de questions, a donné une bonne somme de renseignements utiles. Dans sa démonstration, il prouve que les frais de culture à la ferme centrale reviennent à $11.77 l'acre pour un rendement de $45.47, alors que ces chiffres sont respectivement de $10.00 et $16.50 pour les exploitations ordinaires de la region.

Ces renseignements ont été réunis en bulletin de 22 pages qui sera envoyé gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

UN GRAND CONCERT

Le 8 Mars prochain, les citoyens de Morinville et des aleutours auront l'occasion d'entendre un superbe concert, donné par une troupe actuellement en voyage dans l'Ouest. Le nom de cette compagnie musicale est "The Toronto Ladies Quartette Concert Co," sous la direction de Wallace Graham, de Brandon. M. Graham a la réputation de présenter au public des amusements de premier choix. Souvenez-vous de la date et ne manquez point d'y assister.

Pour les cheveux qui tombent

CE REMEDE EST A NOS RISQUES

Nous vous promettons que si vos cheveux tombent et que vous ne retardez pas trop pour vous soignez vous pouvez vous guérir en employant le remède "93" de Rexall durant un temps raisonnable. C'est une préparation scientifique, antiseptique qui détruit les microbes, nourrit la racine des cheveux, empêche la calvitie et est plaisant à employer avec une délicate odeur de parfum. C'est une indispensable nécessité de toilette.

Nous voulons que vous employiez le tonique de Rexall "93" sur notre garanti qu'il ne vous coûtera rien si vous n'en avez pas tatisfaction. Vendu en deux grandeurs 50cts et $1.00.

Souvenez-vous que vous ne pouvez obtenir les remèdes de Rexall qu'à notre magasin, le magasin de Rexall, la pharmacie Hamilton, Morinville, Alta

UN DANGER A EVITER

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un rhume négligé, qui peut entraîner la pneumonie aux conséquences graves, sinon fatales, ou encore préparer le terrain aux germes de la consomption.

Il est aussi facile de guérir un rhume à son début, qu'il est difficile d'enrayer la prodigieuse multiplication des microbes de la Consomption, une fois que les poumons sont infectés et la Constitution minée et menacée de destruction à bref délai. Soignez donc ce petit rhume sans retard et ne compromettez pas votre santé, ne risquez pas votre vie par imprévoyance. Quelques doses de Baume Rhumal, le Spécifique des Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons, vous guériront. Plus d'un quart de siècle de succès. En vente partout 25c. la bouteille.

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

BUREAUX A EDMONTON:

224 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT

PRIX DE L'ABONNEMENT.

CANADA	$1.00 par an
ETATS UNIS	$1.50 " "
EUROPE	$2.00 " "

UN BAISER AU DRAPEAU

Pour voir défiler les soldats,
A côté de moi, dans la rue,
Avec son enfant dans les bras,
Une femme était accourue.

Une femme au regard plaintif,
En deuil, en haillons de misère ;
Et l'enfant était bien chétif,
Et bien triste la pauvre mère.

Mais ses yeux flétris par les pleurs
A son petit garçon sourirent,
Quand parurent les trois couleurs
Et quand les fronts se découvrirent ?

Et, voyant le drapeau passer,
L'humble, mais bonne patriote,
Pour que l'enfant fit un baiser,
Guida sa petite menotte.

Ce fut instinctif, simple et beau,
O mère, donnant dès l'enfance,
A ton fils l'amour du drapeau,
Sois bénie au nom de la France !

FRANÇOIS COPPEE.

Extrait des minutes de La Societe de Colonisation d'Alberta, Limitee

Assemblée des directeurs provisoires de La Société de Colonisation d'Alberta, Limitée, tenue le 20 Septembre, 1912.

Présents l'Hon. P. E. Lessard, Messieurs J. H. Picard et L. A. Giroux.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux:

Que l'Hon. P. E. Lessard soit président de l'assemblée et R. A. Blais secrétaire. Adopté.

Proposé par M. L. A. Giroux, secondé par M. J. H. Picard que M. P. E. Lessard soit président du Bureau des Directeurs jusqu'à l'assemblé générale des actionnaires. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux, que M. R. A. Blais soit engagé à titre de secrétaire, de la Société de Colonisation d'Alberta, Limitée. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par L. A. Giroux, que La Banque d'Hochelaga soit la Banque de cette Société, que la signature de la Société soit donnée sur tous documents-chèque, billets, certificats, etc., par les signatures du président et du secrétaire. Adopté.

Proposé par J. H Picard, secondé par L. A. Giroux, que M. R. A. Blais, agisse comme trésorier, jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Que tous fonds reçus pour le compte de la Société soient déposés au credit de la Société à sa Banque et que tous paiements soient faits par cheques signes par le Président et le Secrétaire. Adopté.

Proposé par M. J. H. Picard, secondé par M. L. A. Giroux que le Secrétaire fasse faire un Sceau pour la Société et achète les livres et papeteries nécessaires pour le compte de la Compagnie. Adopté.

Proposé par J. H. Picard, secondé par L. A. Giroux, que le secrétaire soit autorisé à recevoir les applications pour des actions dans la Société, à raison de dix dollars par action. Adopté.

La seance fut ensuite ajourné.

Signé P. E. LESSARD.
Président.

Copie conforme

R. A. BLAIS, Secrétaire

"Une opinion de l'Ouest sur la contribution."

Le Dr. Michael Clarke, de Red Deer, Alberta, protestant contre le don de 35 millions de dollars en argent canadien pour la construction de vaisseaux de guerre en Grande Bretagne, declara qu'il voulait voir ces vaisseaux construits au Canada et continua en ces termes:

"Dans un des derniers, sinon le dernier discours que Sir Richard Cartwright ait prononcés au Sénat, il a démontré à ma satisfaction, si ce n'est à la satisfaction générale que l'Ouest du Canada est surchargé d'impôts à l'heure actuelle. Nous allons donner à nous seuls une bonne part de l'argent qui servira à payes ces Dreadnoughts que ce pays doit envoyer à la Grande Bretagne, car ce sont les ouvriers et les cultivateurs canadiens qui devront produire ces 35 millions de piastres et c'est auprès d'eux, ouvriers et cultivateurs que vous devrez vous justifier pour ce programme, et non pas auprès des millionnaires de Toronto.

CARTES PROFESSIONNELLES

AU CONSEIL DE VILLE DE MORINVILLE

A une assemblée spéciale du conseil de la Ville de Morinville, tenue dans la salle de la station des pompiers, le 13 janvier 1913, étaient présents :

Son Honneur le Maire Aug. Forget et M. M. les Conseilliers: Noé Beaupré, T. Gibault, Alp. Brissette, J. D. Morin et J. N. Coté.

Proposé par J. D Morin, secondé par J. N. Coté, que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées, telles que lues. Adopté.

Proposé par J. D. F. Morin, secondé par J. N. Coté, que le Secrétaire-trésorier écrive à M. M. Gariepy & Giroux, avocats, et leur envoie une copie de "l'Agreement of Sale" fait et passé entre Chs. Lemire et la Ville de Morinville. Adopté.

Proposé par J. N. Coté, secondé par Alp. Brissette, que le Secrétaire-trésorier écrive à tous les contribuables qui ont des arrérages de taxes pour l'année 1912, d'avoir à payer les dits arrérages dans les quinze jours, sans quoi ils seront mis en collection. Adopté.

Proposé par J. D. F. Morin, secondé par J. N. Coté, que le Secrétaire-trésorier fournisse à la Ville une police de Garantie au montant de mille dollars dans une compagnie incorporée et faisant affaire dans la Province d'Alberta. Adopté.

Proposé par J. N. Coté, secondé par J. D. F. Morin, que le Secrétaire-trésorier écrive à un auditeur afin de savoir le coût approximatif d'une audition générale des livres de la Corporation et de l'établissement d'un nouveau système de livres. Adopté.

Règlement No. 1 pour l'année 1913.

Proposé par A. Brissette, secondé par Noé Beaupré, que tout propriétaire dépose les cendres chaudes dans une canne en tôle galvanisée ou autre réservoir de manière à éviter tout danger contre feu, à la satisfaction du chef de police.

Toute personne qui contreviendra au présent réglement sera passible d'une amende de cinq dollars

Proposé par J. N. Coté, secondé par T. Gibault.

Que le règlement No, 1 pour l'année 1913, soit adopté en première lecture, Adopté

Proposée par J. D. F. Morin, secondé par A. Brissette, que le réglement No. 1 pour l'anné 1913 soit adopté en seconde lecture. Adopté.

Proposé par J. N. Coté, secondé par Noé Beaupré, que le réglement No. 1 pour l'anné 1913 soit adopté en troisième lecture. Adopté.

Proposé par A. Brissette, secondé par J. N. Coté, que la somme de vingt dollars soit payée à Alex Lavoie en accompte sur son salaire. Adopté.

Proposé par J. N. Coté, secondé par J. D. F. Morin, que la séance soit levée. Adopté.

J. B. DALPHOND,
Secrétaire-trésorier.

BETAIL ENREGISTRE DE PURE RACE

RACE AYRSHIRE	Animaux enrégistrés
Ontario	1063
Québec	1331
Manitoba	51
Saskatchewan	18
Alberta	87
Colombie	54
N. Brunswick	120
N-Ecosse	80
Ile du Prince-Edouard	14
RACE JERSEY	**Animaux enrégistrés**
Québec	63
Ontario	460
Manitoba	31
Saskatchewan	12
Alberta	22
Colombie	39
N. Brunswick	49
N. Ecosse	25
Ile du Prince-Edouard	14
RACE CANADIENNE	**Animaux enrégistrés**
Québec	308
Ontario	15
Etats-Unis	2

AVIS
BOARD OF TRADE

L'assemblée annuelle du Board of Trade de Morinville, Alta., aura lieu vendredi, le 24 du mois de janvier courant, dans la salle Hergott, à huit heures du soir.

W. I. CLARK,
Secrétaire.

AVIS
La Compagnie d'Agriculture de Morinville Alberta, Limitee

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Agriculture d'Alberta, Limitée, aura lieu lundi le 3 février, 1913, à 8 heures du soir, dans le bureau de la Compagnie, Avenue Grandin, à Morinville, pour l'élection des Directeurs.

R. MORIN,
Secrétaire-Trésorier.

RIVIERE-QUI-BARRE

(De notre correspondant)

Triste Accident

Mardi dernier notre paisible village a été attristé par la nouvelle de la mort violente de M. W. Erven, dans un puits que M. Louis Boissonnault est à creuser, en arrière de son hôtel.

Mr. Erven, ayant disposé une mine dans le fond du puits, à une profondeur de 25 à 30pieds, descendit une demie heure plus tard. Le puits fumait encore et il semblait impossible d'y descendre. M. Erven, s'y étant risqué quand même, fut tout à coup suffoqué. Ses compagnons s'empressèrent de remonter le panier, malheureusement, M. Erven à demi-aphyxié, lacha prise et retomba dans le fond du puits. Dans sa chute, il s'est fracturé la colonne vertébrale.

M. R. Robert, le beau frère de M. Erven voulut aussitôt descendre au secours du malheureux. Malgré les conseils des assistants, il s'engage dans le trou. Quand on le remonta, il était à son tour suffoqué par la fumée. On réussit à le ramener à la vie par des frictions.

Il semble que M. Erven est mort, dès sa chute au fond du puits. Il laisse une jeune veuve et un bébé de deux semaines.

ST-EMILE DE LEGAL

DECES

M. Arthur Rochon a eu la douleur de perdre son enfant de huit ans. Nos condoléances.

NAISSANCE

M. P. Provost est l'heureux père d'une grosse fille depuis près de deux semaines.

CARDIFF, ALBERTA

(De notre correspondant)

Commissaires d'Ecoles

Les élections annuelles du District d'Ecole de Cardiff, No. 125, ont eu lieu samedi le 11 courant.

M. Paul Auvé a été réélu Président des commissaires et J E Chevigny a été de nouveau réengagé comme Secrétaire-Trésorier. Nos félicitations aux nouveaux élus et réélus.

NOTES LOCALES

Visiteur distingue

Le Rev. P. Nordman, principal de l'Ecole industrielle St-Joseph, à Davisburg, Alta., était à Morinville, hier, en route pour la Rivière-qui-Barre. Il est en tournée de recrutement pour son école, qui a fait tant de bien aux métis et aux sauvages de notre Province.

Le Révérend Père, bien connu dans cette region, il a été supérieure du Seminaire de St-Albert et curé à la Rivière-qui-Barre, est passé aux bureaux du "Progrès" pour promettre à nos lecteurs d'intéressants articles sur l'œuvre qu'il dirige avec tant de sagesse et de science.

CALENDRIERS

Nous avons reçu de jolies calendriers des maisons suivantes : C. M. Deschênes, Pharmacie Hamilton, Banque Royale du Canada, J. N. Coté, Valiquette et Frère, de Morinville, Hicks Engraving Co., Limited, de Calgary, Alta., et Byron & May, d'Edmonton et Credit Foncier Franco Canadien. Nos remerciements à tous.

PERSONNEL

M. Jules LeCerf, agent de publicité du "Progrès" à Edmonton, était à Morinville, mardi dernier, en voyage d'affaires.

—M. Ls. Boissonnault, propriétaire du "Farmers Hotel", à Rivière-qui-Barre, était à Morinville, hier.

ALMANACH FRANCAIS

Nous sommes reconnaissants à l'abbé Denys Lamy, directeur de la très intéressante revue "Les Cloches de St-Boniface", publiée à St-Boniface, Man. pour l'envoi de l'Almanach Français de la Province Ecclésiastique de St-Boniface, Année 1913.

Cet almanach a un caractère tout instructif et un genre tout à fait spécial. Nous l'avons parcouru avec plaisir et nous nous promettons d'y retourner souvent.

Marche d'Edmonton

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7½
Seconde qualité et plus pesants	6 à 6 ½
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	5 à 5¼
Bon Bœuf gras de 1000 livres	4¾ à 5¼
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	4½ à 5
Qualité médium,	3¾ à 4¼
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus,	4¼ à 4¾
Veau, 150 à 200 lbs,	6½ à 7
Veau, 200 lbs et plus,	5 à 5½
Agneaux la lbs	5½ à 6c

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	13c.
Poulets la livre	14c.
Dindes, la livre,	19c
Oies, lbs	11.
Canards "	17

PRODUITS DE LA FERME

Beurre, de crèmerie,	35
Beurre, la livre,	30ct.
Beurre en tinette	25c
Œufs frais, la douzaine,	50cts

LE FOIN

Mil, à la tonne	$16 à $17
Foin de hauteur,	$12 à $13
Foin de "slongh,"	$12

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	60.c à .65c
Avoine, le minot,	30 cents.
Orge, le minot	30 cents.
Choux, la livre,	4 cts
Navets, "	4cts
Carottes, "	4 ct
Betteraves, "	4